



PARCOURS CREATEURS - PACK MICRO

Public concerné

- Tout public

Prérequis

- Porteur(se) (s) de projet de création ou reprise d'entreprise

Nombre de participants

- 6 à 15 stagiaires

Durée - Horaires

- 2 jours
- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tarifs

- **210 Euros** par stagiaire
- Prise en charge à définir selon statut
- Financement possible par **CPF**
[Créer son compte CPF](#)

Dates et lieu de formation

Pour 2022

- Les lundis, mardis
- Du :
 - 17 au 18 janvier
 - 14 au 15 février
 - 14 au 15 mars
 - 11 au 12 avril
 - 09 au 10 mai
 - 20 au 21 juin
 - 25 au 26 juillet
 - 12 au 13 septembre
 - 10 au 11 octobre
 - 14 au 15 novembre
 - 12 au 13 décembre

Formation proposée à **Bourges**

Objectif général

- Connaître tous les aspects du régime de la micro-entreprise et les formalités pour s'immatriculer

Objectifs pédagogiques

- Obtenir les premières informations sur la micro-entreprise et vérifier si ce régime est bien adapté à son projet de création et son projet de vie
- Comprendre les mécanismes financiers de base de la micro-entreprise
- Vérifier la rentabilité potentielle du projet
- Mettre en place une organisation administrative et comptable efficace au sein de sa micro-entreprise
- Connaître le calendrier des déclarations, savoir comment remplir ses obligations en matière de déclarations et procéder aux télédéclarations
- Préparer simplement ses démarches et son dossier d'immatriculation

Programme

S'approprier les fondements du régime micro :

- Assimiler les conditions d'accès, incidences juridiques, fiscales et sociale
- Le CA, les seuils du régime, incidence dans sa vie personnelle, le marché, ...
- Comprendre les mécanismes financiers de base : La nature de l'activité pour le calcul des charges, les devis-factures, les documents de comptabilité, les indicateurs de gestion
- Comprendre et assimiler ses obligations déclaratives et fiscales
- Préparer ses démarches et son dossier d'immatriculation

Formateur

- Formateurs de la CMA, spécialistes de l'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprise.



Renseignement et inscription

Votre contact formation :

Anissa LITIM
02 46 59 15 03

Formation-continue.18@cma-cvl.fr

HANDICAP

Référent handicap du centre de formation

Formation-continue.18@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

• ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

N° de SIRET
130 027 980 00015

N° de déclaration d'activité :
enregistré sous le numéro
24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

• SITE DE FORMATION DU CHER :

15 Rue Henri Dunant
CS 80345
18023 BOURGES CEDEX

N° de SIRET
130 027 980 00098

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne des études de cas réels, des simulations et des entraînements aux méthodes de motivation - certains exercices peuvent être filmés - identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail - un apport méthodologique est apporté afin que le participant dispose de référentiels directement applicables

Documents remis

- Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

Indicateur de performance

- La satisfaction est recueillie via nos enquêtes sous notre outil HSW-Formaeva. Elles sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à 2 mois).

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- En amont de la formation, **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orientation vers l'action de formation adaptée à son besoin.
- A l'occasion des échanges, **un questionnaire** est complété et permet au conseiller d'identifier le parcours passé et les attentes du stagiaire afin de personnaliser et individualiser la formation. Une synthèse est ensuite remise au formateur, avant l'entrée en stage.
- A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est remis au candidat.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

Évaluation des acquis de la formation

- A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

Suivi Post Formation

- **Un suivi individuel peut être proposé.** Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).

Bilan pédagogique du stage

- Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique.